



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organes humains

Question écrite n° 77156

Texte de la question

M. Yannick Favennec attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le don d'organes et plus particulièrement sur une série de petits films, visibles sur le site Internet de France Adot, qui sont censés « promouvoir » le don d'organes. Ces vidéos au ton très décalé suscitent beaucoup de réactions depuis leur mise en ligne. En effet, les images diffusées montrent des jeunes, victimes de chutes spectaculaires car ils effectuent des cascades et acrobaties très risquées. Mais est-ce une raison pour conclure par le message suivant : « malheureusement tous ces abrutis ne se tuent pas... » ? Ces jeunes, qui sont surtout inconscients du danger et qui risquent leur vie ou de graves blessures sans en avoir vraiment conscience, ne méritent pourtant pas de mourir pour donner leurs organes à des personnes plus « responsables », et c'est pourtant ce qui véhicule le message qui accompagne les vidéos. Le don d'organes est un sujet extrêmement grave et sensible et il doit être abordé avec dignité et respect. C'est pourquoi il lui demande quelles sont ses intentions pour répondre aux légitimes préoccupations des personnes ayant visionné ces films et qui en ont été extrêmement choquées.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77156

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4438

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)